

Le Livret JEUNE MOZAÏC



QU'EST-CE QUE LE LIVRET JEUNE MOZAÏC ?

Le Livret Jeune Mozaïc permet aux jeunes de se constituer une 1^{ère} épargne. L'argent placé sur le livret rapporte 1 % d'intérêts par an ⁽¹⁾.

POUR QUI ?

Pour tous les jeunes de 12 à 25 ans, à condition de ne pas déjà détenir un Livret Jeune dans une autre banque.

EPARGNEZ À VOTRE RYTHME

Avec le Livret Jeune Mozaïc, vous épargnez simplement et quand vous le pouvez :

- vous versez de l'argent sur votre livret à tout moment, à partir de 10 € par versement,
- vous pouvez épargner jusqu'à 1 600 €.

BON À SAVOIR : une fois le plafond de 1 600 € atteint, vous ne pouvez plus faire de versements supplémentaires, mais les intérêts peuvent s'ajouter sans limite.

UNE ÉPARGNE DISPONIBLE ET EXONÉRÉE D'IMPÔT

- Vous retirez de l'argent quand vous le souhaitez, à la seule condition de toujours laisser au minimum 10 € sur votre Livret Jeune Mozaïc. Si vous avez moins de 16 ans, une autorisation parentale est nécessaire pour effectuer des retraits.
- Les intérêts que vous percevez sont totalement exonérés d'impôts et de prélèvements sociaux : vous ou vos parents n'avez pas à déclarer les intérêts dans la déclaration d'impôt sur le revenu.

(1) Taux nominal annuel brut en vigueur au 01/10/2016. Exonéré d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître la disponibilité et les conditions de cette offre dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole.